



CHARTRE DES ÉVÈNEMENTS ÉCORESPONSABLES



UNIVERSITÉ **CÔTE D'AZUR** 



Objectif de la charte

L'objectif de cette charte est de créer une cohésion interne et de s'engager sur la diminution de l'empreinte environnementale des événements organisés au sein de nos campus, tout en tenant compte de l'impact économique, en favorisant l'insertion sociale et en promouvant l'égalité. En accord avec la création de cette charte, un guide de bonnes pratiques viendra compléter l'engagement de Université Côte d'Azur en matière d'organisation d'événements éco-responsables

Que sont les Objectifs de l'Agenda 2030 ?

Les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) ont été adoptés en 2015 par l'ensemble des États Membres de l'Organisation des Nations Unies dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui définit un plan d'actions sur 15 ans visant à réaliser ces objectifs (autrement appelé, Agenda 2030). Ces ODD sont un appel universel à l'action pour éliminer la pauvreté, les inégalités, protéger la planète et améliorer le quotidien de chaque personne partout dans le monde, tout en leur ouvrant des perspectives d'avenir. Par conséquent, chacun des paragraphes de la charte renvoie aux Objectifs de Développement Durable (ODD) correspondants.





Privilégier les **achats** durables en intégrant les critères DD&RS

Un achat responsable se dit d'un achat de biens ou de services auprès d'un fournisseur ou d'un prestataire sélectionné pour minimiser les impacts environnementaux et sociétaux, et favoriser les bonnes pratiques en termes d'éthique et de droits humains (Afnor, référentiel ISO 20400).

L'événement doit répondre à la règle des 5R :

- Refuser ce qui est superflu et questionner notre réel besoin ;
- Réduire, en achetant moins mais mieux ;
- Réutiliser/Réparer, en privilégiant les matériels d'occasion par exemple ;
- Recycler. Le mieux est de ne pas produire de déchets, mais s'il en a été produit, choisir la filière de recyclage la plus adaptée ;
- Composter les résidus alimentaires



Privilégier une **restauration** durable

La restauration durable est une alimentation qui va privilégier les circuits courts comprenant des produits de saison, non traités (par exemple bio) et privilégier le végétal.

L'agriculture est responsable de 80% de la déforestation et représente environ 15% des émissions de gaz à effet de serre mondiales : 2/3 de nos cultures sont utilisées pour nourrir nos animaux et la viande rouge consomme énormément d'eau. L'élevage industriel ne garantit pas de bonnes conditions pour les animaux.

La restauration durable limite les déchets et donc le gaspillage alimentaire



Réduire les émissions liées au **transport**

En France, le transport est le premier poste d'émissions de gaz à effet de serre et représente environ 1/3 des émissions.

Il est indispensable de réfléchir à l'accessibilité du lieu, aux modes de livraison et de sensibiliser les participant.e.s à privilégier des modes alternatifs à la voiture individuelle (transports en commun, covoiturage, vélo, etc.)



Limiter la **consommation énergétique** et de **ressources** de l'événement

L'utilisation des bâtiments représente la deuxième cause d'émissions de gaz à effet de serre, en France (environ 1/4 des émissions). Afin de limiter sa consommation en ressources (énergétique, eau, papier, etc.), il faut repenser notre consommation :

- Sobriété : consommer moins mais mieux, prioriser les besoins essentiels
- Efficacité : réduire la quantité d'énergie, de ressources nécessaires à la satisfaction d'un même besoin et limiter les pertes
- Substitution : remplacer les ressources et énergies les plus polluantes et émettrices de gaz à effet de serre par d'autres moins impactantes





Respecter le **site** et les **riverains**

Afin de préserver le voisinage, la biodiversité et l'environnement (sol, air, eau, etc.), l'événement éco-responsable limitera la pollution sonore et visuelle. Le site sera également rendu propre à la fin de l'événement.



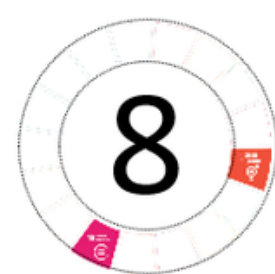
Communiquer et sensibiliser de façon responsable

Pour être éco-responsables, les organisateur.rice.s doivent s'assurer de l'authenticité, de la clarté et de la proportionnalité des messages diffusés pour éviter le greenwashing (ou écoblanchiment). Les participant.e.s seront également sensibilisé.e.s à la démarche éco-responsable



Réduire, trier et valoriser ses déchets

L'objectif est de réduire la production de déchets, notamment en visant un événement zéro déchet. Lorsque ces déchets ne peuvent pas être évités, les filières de tri et de recyclage seront mises à disposition des participant.e.s. La règle des 5R est à privilégier (cf. I. Privilégier les achats durables)



Rendre l'événement accessible à tous.tes et promouvoir l'égalité

L'événement devra promouvoir l'égalité et l'inclusion à destination de tous.tes les participant.e.s mais également de ses partenaires et prestataires en choisissant une communication et une politique d'achats adaptées ainsi qu'une accessibilité à toutes et tous



Limiter l'impact environnemental du numérique de l'événement

Le numérique représente environ 4% des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Réduire l'impact environnemental du numérique est primordial notamment lors d'événements dématérialisés en limitant l'usage de la vidéo, en optimisant les équipements.

